



Eau, sol, climat : aménager la ville nature résiliente

Intégrer le projet du bâti dans une bioclimatique urbaine

Durée : 2 jours soit 14 heures

Thématique(s) : Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte

Date : 13 et 14 mai 2024

Lieu : Lyon (Auvergne-Rhône-Alpes)

Intervenant(s) : **Aura HERNANDEZ**, Psychologue sociale (Nunaat) |

Frédéric SEGUR, Expert nature en ville (Indépendant)

Programme de formation

L'objectif de cette formation est de mieux cerner le potentiel pour les projets urbains de s'appuyer sur une connaissance et une prise en compte des services écosystémiques rendus par la nature en ville. Cette prise en compte dépend d'abord de la maîtrise de deux éléments naturels indispensables à une approche par le paysage : le sol et l'eau. Elle apporte ensuite des pistes de réflexions et de solution pour répondre aux enjeux liés à l'adaptation des villes au changement climatique ainsi qu'à la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Elle questionne enfin la gouvernance même des politiques et des projets d'aménagement urbain : comment les citoyens et les acteurs du projet peuvent et doivent devenir des acteurs de la ville résiliente ?

Séquence 1 : Les enjeux liés à la résilience urbaine et les services écosystémiques rendus par la nature en ville

Séquence 2 : Les enjeux liés au sol (renaturation et fertilité des sols, enjeux liés à la trajectoire ZAN, etc.)

Séquence 3 : Les enjeux liés à l'eau (l'eau comme ressource pour la végétation et le rafraîchissement, solutions techniques alternatives, exemples de mise en œuvre à différentes échelles, etc.)

Séquence 4 : Les enjeux d'adaptation au changement climatique (rôle rafraîchissant de la végétation, approche bioclimatique, adaptation des palettes végétales, adaptation de la forme urbaine, les questions d'acceptation, etc.)

Séquence 5 : Les questions de gouvernance (enjeux culturels, nouvelles approches participatives, le citoyen acteur de la ville résiliente, exemples de gouvernance élargie et de participation, etc.)

Atelier de mise en application

Visites de terrains inspirantes

Objectifs de formation

- Comprendre les enjeux liés à la résilience urbaine et connaître les principaux services écosystémiques rendus par la nature en ville
- Connaître le fonctionnement d'un sol vivant et les incidences pour l'aménagement
- Comprendre les enjeux liés aux sols naturels et aux terres végétales dans le développement et l'aménagement urbain
- Comprendre les enjeux de gouvernance élargie et de participation
- Connaître les approches concrètes de participation associées aux pilotages de projets
- Mettre en pratique les acquis sur une mise en situation
- Visualiser des exemples concrets (réussis ou non) de mise en œuvre de ces approches dans des projets urbains

- Taux d'atteinte des objectifs 2023 : - /10

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 jours soit 14 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

900 € HT soit 1080 € TTC

& tarif préférentiel : 820 € HT soit 984 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 740 € HT (888 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Comment financer ma formation ?

Cette formation est prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

02/02/2024

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)